

Département
des ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Arrondissement de DIGNE

Canton de DIGNE LES BAINS



REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE MALIJAI
04350

PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six et le 17 février à 18 heures 30,
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans la mairie de la commune, sous la présidence de Madame Sonia FONTAINE, Maire.

Présents : Mesdames FONTAINE Sonia, KERBOUA Yasmina, BERNARD Myriam, AILLAUD Karine,
ROBERT Carole, MOUREN Sylvie, Armelle HUBERT et Messieurs GONCALVES Gilles, MUNOZ Esté-
ban, DURAND Thierry, DEYE Manuel, BONO Vicente, HOLIET Samuel, VARCIN Alexandre.

Absente excusée : Mme AILLAUD Marion

Absents : M. AKLA Mohammed, M. CHAMBRE Emmanuel, Mme MIOTTO Lucie, Mme BIANCO Ma-
ryline.

Procurations : Mme AILLAUD Marion donne procuration à M. HOLIET Samuel.

Mme Yasmina KERBOUA a été désignée Secrétaire de Séance conformément à l'article L 2121-15 Code
des Collectivités Territoriales.

LA SEANCE EST OUVERTE à 18 H 30

Mme le Maire procède à l'appel des conseillers et annonce les procurations.

Le quorum est atteint.

Mme Yasmina KERBOUA est désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal du 16 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

Point n°1 : Compte-rendu de délégation

Madame le Maire rend compte des délégations qu'elle a exercées.

1-1 LOCATION

Madame le Maire n'a pas exercé sa délégation.

1-2 CONCESSIONS FUNERAIRES

Madame le Maire n'a pas exercé sa délégation.

1-3 DROIT DE PREEMPTION

Madame le Maire a renoncé au droit de préemption pour 2 dossiers :

- Mme ARNAL ALLIGIER Adeline, pour la parcelle AD 394, avenue de la Haute Provence, au profit de SCI ABT IMMO.
- M. AUZET Michel pour les parcelles AC 635 et AC 861, Les Convertis, au profit de M. SERRANO Bernard.

Point n°2 : Vote du compte de gestion 2025

Mme le Maire propose d'approuver le compte de gestion 2025, qui n'appelle ni observation ni réserve sur la tenue des comptes.

Voté à l'unanimité.

Point n°3 : Vote du compte administratif 2025

Mme le Maire présente le compte administratif :

Ce dernier budget n'est pas seulement la fin d'un exercice comptable.

Il est la dernière page d'un chapitre que nous avons écrit ensemble, parfois dans le doute, souvent dans l'effort, toujours avec sincérité.

Le budget définitif 2025 présenté ce soir s'élève à **3 503 225,16 euros**, toutes sections confondues.

Il intègre les dernières réalisations de nos engagements et obligations réglementaires.

Espace Intergénérationnel

- Préparation Jardins partagés
- Chemin camping-caristes
- Eclairage supplémentaire terrain de boules
- Branchement électrique supplémentaire cabanes boulistes
- Sécurisation
- Entretien

Logements

- Portillon avenue Arthur Roux
- VMC pavillon Gombert
- divers travaux

Ecoles

- divers petits travaux
- Climatisation maternelle
- projets NEFLE écoles élémentaire et maternelle
- réfection sol salle TPS

Bâtiments communaux :

- Eglise : réfection escalier clocher
- réfection grille du château
- conformité électrique tous bâtiments
- mise en conformité extincteurs tous bâtiments
- Aménagement Agence Postale
- Aménagement cabinet médical

Equipements sportifs :

- stade : extension arrosage
- divers travaux vestiaires et terrain pour équipe sénior
- achat tondeuse
- tennis remplacement projecteurs

Voirie :

- Chemin de Clastres : complément de travaux
- Pigeonnier : partie haute
- Ravin Combe Julienne
- Pluvial et exutoire canal entre RN et Bléone
- Réfection mur de soutènement Chemin de la Colline
- Conformité barrières aire de pique-nique en bordure de RN
- Parking du Château : réalisation 1^{ère} phase travaux
- Chemin de la Colline : reprise de voirie
- PAV aménagement de sites : cimetière, point triple, place de la république
- Coffret électrique parking du château
- Projet amendes de police 2024 : remplacement ralentisseurs non conformes
- Pose panneaux adressage

- Elagage par entreprise : Avenue Gombert Cante Grillet, Cimetière, Arthur Roux, Monument aux morts, place de la République, Ave Haute Provence, maternelle,
- traitement des buis et de platanes

- abattage arbres : av Arthur Roux, parc du château
- peintures routières
- campagne d'entretien voirie d'enrobé à froid (nids-de-poule, fissures...)
- curage canal + réseau pluvial

Mobilier Urbain

- Réparation de guirlandes
- peinture,
- remplacements candélabres et lanternes, remplacement en leds
- remplacement panneaux de signalisation
- Décoration de rues été, octobre rose, de Noël
- Fleurissement

Cimetière

- mur angle PAV
- entretiens divers

OLD

- obligations de la commune par entreprise

La Vidéo protection

Ainsi que des réalisations dans tous les domaines

Les réalisations 2025 tous domaines

- Pôle Enfance jeunesse, PEDT, Club jeunes, renouvellement contrats CAF, CTG
- Les groupes de travail (Jeunesse, Décoration, PCS, Fleurissement, Routes, Sécurité, urbanisme, etc...)
- Gestion des absences / recrutements / remplacements / formations
- Mise en place réforme protection sociale complémentaire volet santé
- Consultation couverture des risques statutaires
- Modification protocole et RIFSEP changement loi
- Maitrise budgétaire et gestion trésorerie
- Gestion technique, financière et administrative des imprévus : effondrement mur de soutènement, logement insalubre, voirie, contentieux, ...
- Recherche de médecin
- Préparation cabinet médical et agence postale : demandes de subventions, consultation travaux
- La préparation et le suivi des demandes de subventions (DETR, FODAC, Amendes de police, CAF,)
- Vidéo protection : consultation, début travaux
- La préparation des dossiers 2025/2026 : Pluvial, Grands Arbres, Effarouchage, OLD, etc...
- Cimetière : travail sur la reprise de concessions, sur l'entretien
- La participation aux réunions de diverses instances : SDE, SMAB, Conseil de l'eau, SITE, RN 85, SCOT, PLH, Communes forestières, DIRMED, etc...
- Communication : Perussier, Mise à jour du site internet, affiches commerçants, flyers
- Plusieurs manifestations : cinéma de plein air, nouveaux arrivants, cérémonies commémoratives, Forum associations, Carnaval Ecole
 - Inauguration camping cars espace multi activités
 - Journées du Patrimoine et expo photos

- Marché de Noël
- Mise en place manifestations CCAS: Sortie, repas, Octobre Rose, Ateliers divers
- Adressage: poursuite travail de numérotation des parcelles,
- Rétrocession voirie
- Ventes pylône et st Bonnet
- Consultation étude ravins
- Consultation fournisseur repas restaurant scolaire
- OLD : information propriétaires, travail avec l'ONF et OLD de la commune

3,7 millions d'euros : Ce chiffre n'est pas qu'un montant comptable : il est le reflet d'un choix politique assumé, celui d'une gestion rigoureuse, responsable et tournée vers l'avenir.

*La **section de fonctionnement**, qui constitue le socle de l'action municipale, s'établit à **2 301 341.17 euros**. Elle permet d'assurer le fonctionnement quotidien de la commune, la continuité du service public, le maintien de la qualité d'accueil des habitants et la juste reconnaissance du travail des agents communaux.*

*Les **charges de personnel**, pour un montant de **1 229 027,30 euros**, traduisent notre volonté constante de préserver un service public de proximité, compétent et humain. Derrière ces chiffres, il y a des femmes et des hommes engagés au service des Malijaiens, que nous avons toujours considéré comme une richesse et non comme une charge. Les charges du personnel c'est également les services, technique administratif, les pôles enfance jeunesse et les services aux familles. Nous noterons que le nombre de repas de la cantine à augmenter de 6401 repas de 2020 à 2025 soit aujourd'hui 16 675 repas servi en 2025. Une fréquentation du club jeune en augmentation avec une moyenne de 12 jeunes par jour et 49 d'adhérents.*

*Les **charges à caractère général**, qui s'élèvent à **735 623,67 euros**, ont été strictement maîtrisées malgré un contexte inflationniste fort. Cela a été rendu possible grâce à un travail approfondi sur les marchés, les consultations et l'optimisation des dépenses, sans jamais dégrader la qualité des services rendus.*

*Les **autres charges de gestion courante**, pour **172 799,60 euros**, témoignent de notre soutien constant au tissu associatif, à la solidarité locale et aux actions d'intérêt général, notamment à travers le CCAS, doté à hauteur de **30 000 euros**.*

*Les **charges financières**, limitées à **29 780,10 euros**, confirment la bonne gestion de la dette communale. Le remboursement du capital de l'emprunt, pour un montant de **97 349 euros**, s'inscrit dans une trajectoire maîtrisée, sans hypothéquer l'avenir de la commune.*

*La **section d'investissement**, avec **951 259,99 euros**, permet de concrétiser les projets structurants de la commune : amélioration du cadre de vie, entretien et modernisation du patrimoine communal, sécurisation des espaces publics et préparation de l'avenir.*

Ces investissements sont pensés avec mesure, cohérence et équité territoriale.

*Enfin, la **reconstitution budgétaire de 250 624 euros** illustre notre volonté de sécuriser les finances communales, d'anticiper les aléas et de transmettre à la prochaine équipe une situation financière saine et stable.*

Derrière ces chiffres, il n'y a pas seulement des lignes budgétaires, des tableaux ou des équilibres comptables.

Il y a des choix, des priorités, des renoncements parfois, mais surtout une vision.

Ce budget 2025 n'est pas une photographie figée ; il est le résultat d'un chemin parcouru collectivement, d'un travail patient et exigeant, mené année après année, souvent loin des projecteurs. Il traduit une manière de gouverner : avec sérieux, avec méthode, mais aussi avec humanité.

À travers ce budget, c'est une commune qui a avancé, qui s'est structurée, qui s'est préparée à l'avenir sans jamais perdre de vue l'essentiel : le service rendu aux habitants et l'intérêt général.

Nous laissons une commune :

- *financièrement saine,*
- *administrativement structurée,*
- *dotée de projets concrets et réalistes,*
- *prête à poursuivre son développement avec lucidité et ambition.*

Avant de conclure définitivement ce mandat, il me semble essentiel de prendre un moment pour remercier celles et ceux sans qui rien de tout cela n'aurait été possible.

Car si un budget se vote, si une politique se décide, c'est toujours des femmes et des hommes qui la font vivre au quotidien, souvent dans la discrétion, toujours avec engagement.

Derrière chaque décision, chaque projet, chaque ligne budgétaire, il y a des visages, des engagements, des heures données sans compter et une foi partagée dans l'utilité du service public. C'est à ces femmes et ces hommes que vont maintenant mes remerciements

C'est à eux que je souhaite maintenant m'adresser.

Mesdames et Messieurs les élus, délégués et adjoints

Mesdames et Messieurs les 26 agents de la commune,

Mesdames et Messieurs les responsables de service

Monsieur le Policier Municipal

Et A vous Madame la Directrice des services pour votre expertise et loyauté.

Notre force a résidé dans un travail commun, un travail main dans la main et dans la confiance. Je vous exprime toute ma gratitude pour ce service accompli.

Ce que nous laissons, ce n'est pas un bilan c'est une commune prête pour demain.

Mme le Maire quitte l'assemblée.

M. Gilles Goncalves, 1^{er} adjoint prend la présidence et soumet le compte administratif au vote.

Voté à l'unanimité.

Mme le Maire reprend la présidence.

M. Gilles GONCALVES souhaite prendre la parole :

« Au moment de clore ce mandat et d'approuver le compte administratif, je m'associe pleinement aux mots de Sonia qui résonnent avec sincérité.

Sonia,

Durant ces années, tu as été bien plus qu'une élue : un véritable chef d'orchestre. Avec exigence, écoute et détermination, tu as su rassembler élus, agents et responsables de service, permettant à chacun de trouver sa place et de donner le meilleur de lui-même.

Pour qu'une commune avance harmonieusement, il faut une vision claire et un cap solide. Cette partition, tu as su l'écrire et la faire vivre : des choix responsables, une direction maintenue malgré les imprévus, des contraintes transformées en opportunités, et du sens donné à chaque décision budgétaire.

Ta reconnaissance du travail accompli reflète ta conception profondément humaine du service public. Tu as conduit ce mandat dans la confiance et le respect, avec la conviction que l'action publique locale est avant tout une œuvre collective.

Au nom de nous tous, merci d'avoir tenu la baguette avec constance et d'avoir fait vivre, jusqu'à la dernière note, cette partition collective au service de notre territoire. »

Point n°4 : Signature Convention Territoriale Globale 2026-2030 avec la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-de-Haute-Provence

La Convention Territoriale Globale (CTG) est une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire. La CTG devient le cadre contractuel de référence des relations entre les CAF et les collectivités territoriales. Elle a pour objectif d'élaborer le projet social du territoire avec les collectivités et d'organiser concrètement l'offre globale de service des CAF de manière structurée et priorisée.

Réalisée dans le cadre d'une démarche partenariale, la CTG se concrétise par la signature d'un accord-cadre, sur une période de cinq ans.

La démarche d'élaboration de la convention a consisté en un diagnostic quantitatif, qui a donné lieu à des préconisations et un plan d'action avant d'aboutir à la formalisation du document final. La CTG est ainsi basée sur la réalisation d'un diagnostic partagé et sur une concertation des partenaires signataires.

Les enjeux de la Convention Territoriale Globale

- Identifier les besoins prioritaires du territoire
- Définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin et les actions concrètes à mettre en œuvre
- Optimiser ou développer l'offre existante
- Allouer des financements appelés « bonus territoire » aux communes signataires.

Le périmètre de la Convention Territoriale Globale

Les thématiques traitées au titre de la CTG sont les suivantes :

- La coordination CTG
- Animation de la vie sociale
- Petite enfance, enfance et jeunesse

- Accompagnement de la parentalité
- Accès aux droits et inclusion
- Logement

En abordant l'ensemble des champs sur lesquels la Caisse d'Allocations Familiales intervient, la CTG incite chacun des acteurs à revisiter l'ensemble des interventions et des moyens mobilisés sur le territoire dans une approche globale et transversale.

Ce projet social de territoire concerne les secteurs d'intervention cités précédemment en lien avec les compétences de la Caf et mobilise différents acteurs de nos collectivités. Les champs d'intervention, communs avec ceux de la Caf, permettent de mettre en place des réponses adaptées aux besoins des habitants et des familles.

La Convention Territoriale Globale est annexée au présent rapport.

Ceci exposé, il vous est proposé :

- Approuver la démarche partenariale de Convention Territoriale Globale (CTG) entre la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes de Haute Provence et Provence Alpes Agglomération et les communes de Château-Arnoux-Saint-Auban, Aiglun, Le Brusquet, Digne-les-Bains, Les Mées, Malijai, Volonne, L'Escale, Peyruis et Seyne-les-Alpes.
- Autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer la Convention Territoriale Globale, jointe en annexe.

Voté à l'unanimité.

La Séance est levée à 19 H 10

=====

La Présidente de Séance
Mme Sonia FONTAINE
Maire



La Secrétaire de Séance
Mme Yasmina KERBOUA
Adjointe au Maire

